

L'IMMIGRATION EN FRANCE

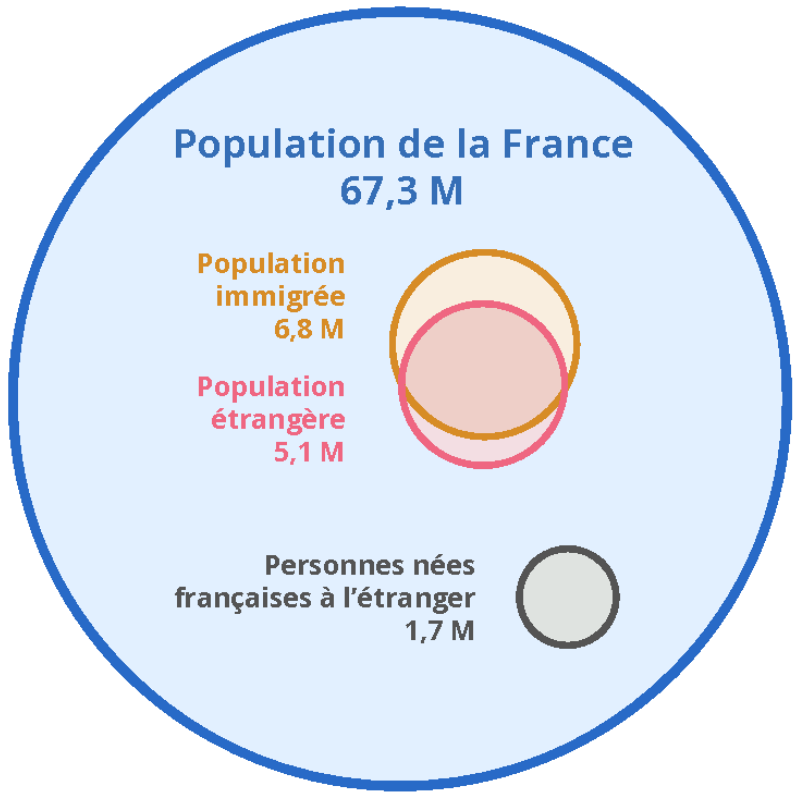
1-Quelques chiffres....

En 2024, **6,9 millions d'immigrés** vivent en France, soit 10,2 % de la population totale. 2,5 millions d'immigrés, soit 36 % d'entre eux, ont acquis la nationalité française.

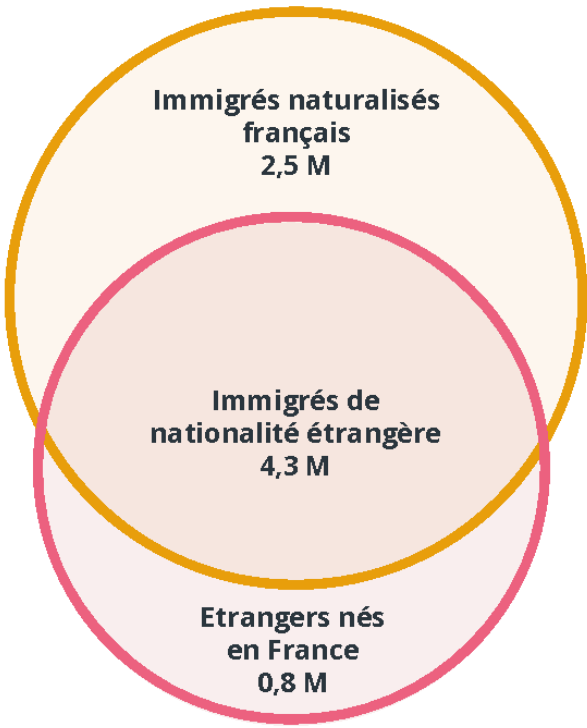
La population étrangère vivant en France s'élève à 5,2 millions de personnes, soit 7,7 % de la population totale.

1,7 million de personnes sont nées de nationalité française à l'étranger.

Avec les personnes immigrées (6,8 millions), au total, **8,5 millions de personnes vivant en France sont nées à l'étranger, soit 12,7 % de la population.**



Population immigrée
 $2,5 \text{ M} + 4,3 \text{ M} = 6,8 \text{ M}$



Population étrangère
 $4,3 \text{ M} + 0,8 \text{ M} = 5,1 \text{ M}$

IMMIGRES: UNE DEFINITION PARTICULIERE SOURCE DE DEBATS

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, **un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France**. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées.

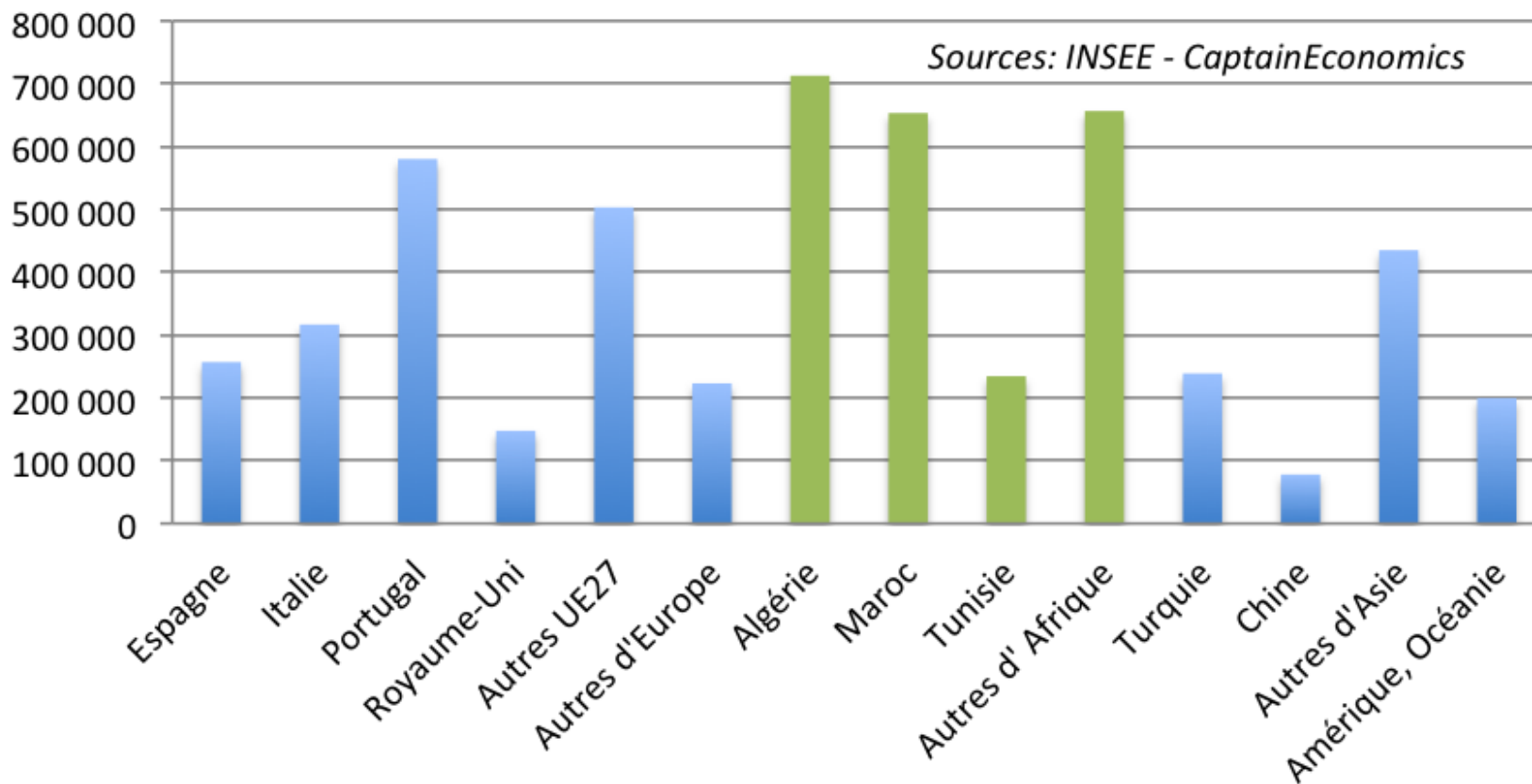
À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : **un immigré n'est pas nécessairement étranger** et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs qui n'ont pas acquis la nationalité).

La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

ORIGINE DE LA POPULATION IMMIGREE

Immigrés vivant en France en 2024 selon leur continent de naissance (en %) -

Continent	Part
Afrique	47,5
Europe	32,2
Asie	14,4
Amérique, Océanie	5,8



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique	101 098	102 592	109 665	115 921	122 294	126 171	138 921
en %	56,9	57,0	57,0	58,0	58,2	57,8	58,4
Asie	43 134	44 047	48 770	49 050	51 301	55 920	61 315
en %	24,3	24,5	25,3	24,5	24,4	25,6	25,8
Amérique	21 096	20 633	20 734	20 975	21 835	20 437	21 146
en %	11,9	11,5	10,8	10,5	10,4	9,4	8,9
Europe (1)	11 184	11 405	11 934	12 530	13 266	14 541	15 037
en %	6,3	6,3	6,2	6,3	6,3	6,7	6,3
Océanie	821	805	716	805	809	803	924
en %	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Total (2)	177 669	180 010	192 398	199 885	210 040	218 354	237 742

Les deux flux principaux d'immigration sont :

- En provenance d'Afrique: cela s'explique par l'histoire et particulièrement par la colonisation
- En provenance d'Europe: cela est lié à l'Union Européenne et aux **Accords de Schengen (1995)** qui autorisent la libre circulation des personnes entre pays signataires

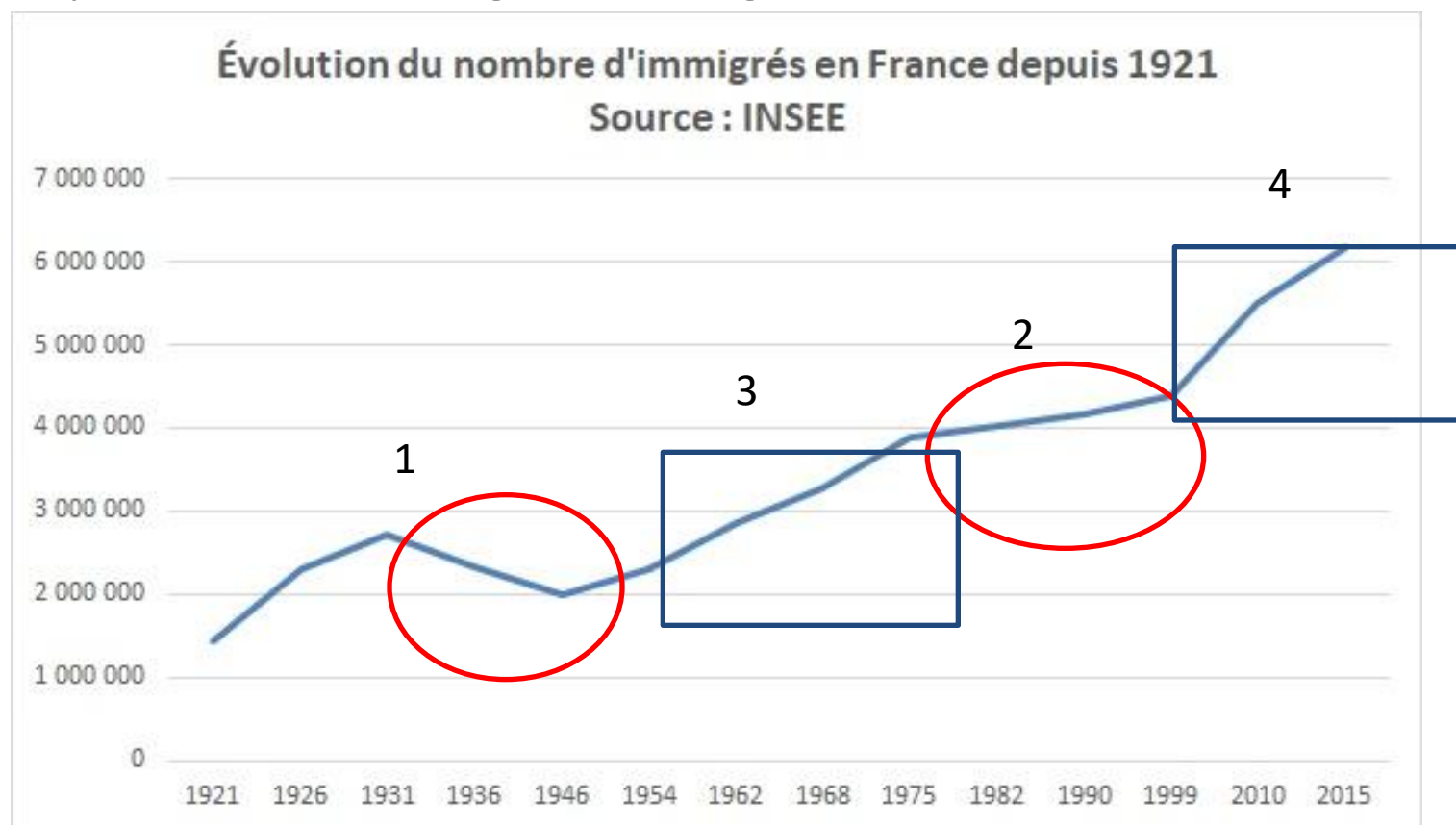
Aujourd'hui il y a aussi des flux de réfugiés qui s'ajoutent.

**2-L'histoire explique cette
situation**

La France a eu très tôt besoin d'immigrés pour faire face au manque de main d'œuvre

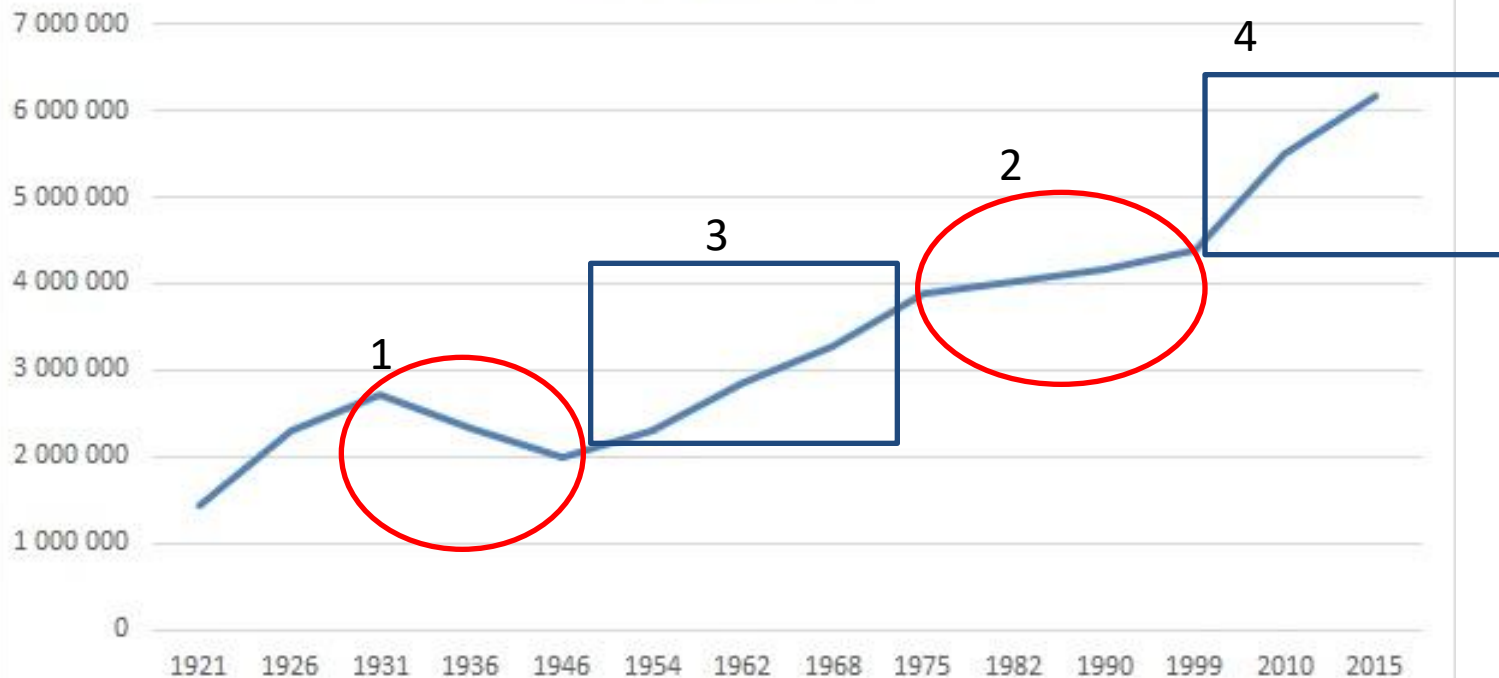
Cela est lié à la décision de NAPOLEON 1^{er} qui en 1801 a supprimé le **DROIT d'AINESSE** dans son code civil

Il y a eu différentes vagues d'immigration



Évolution du nombre d'immigrés en France depuis 1921

Source : INSEE



DEUX PERIODES CREUSES: 1 et 2

1 Crise des années 30 et seconde guerre mondiale

2 Crise des années 70-80: repli (Giscard d'Estaing)

DEUX PERIODES DE HAUSSE 3 et 4

3 « Trente Glorieuses »: reconstruction, prospérité économique

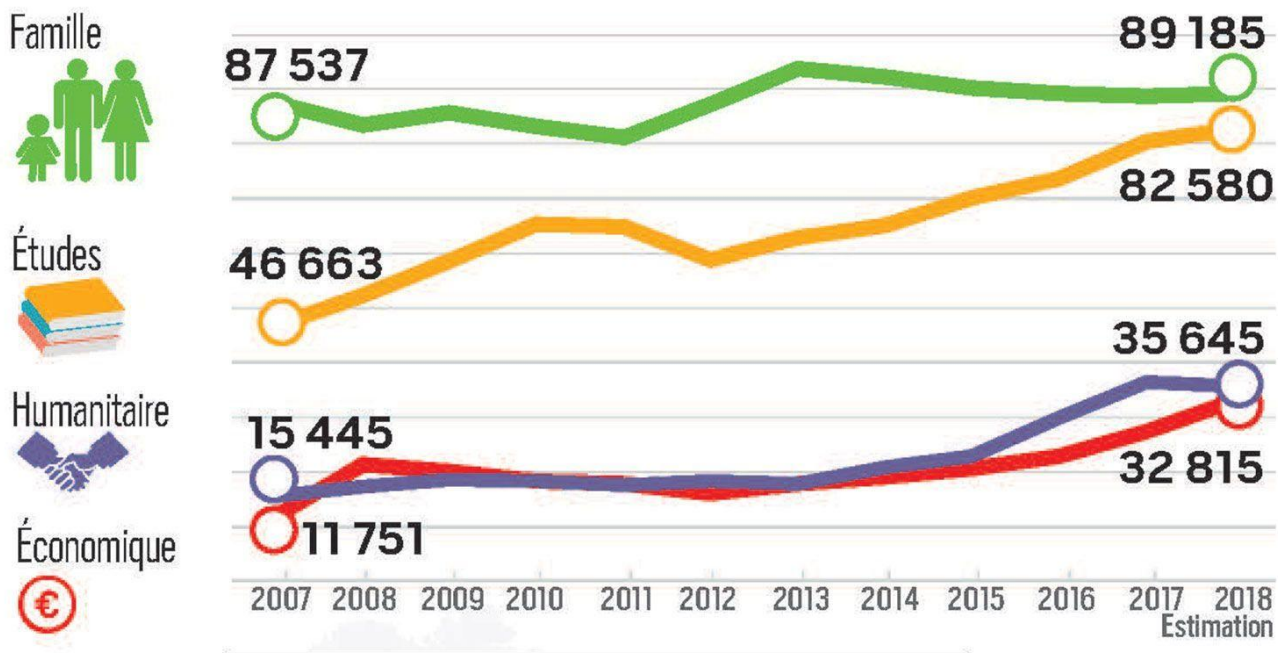
4 Reprise immigration (réfugiés, France terre d'asile)

POURQUOI VENIR EN FRANCE?

Les chiffres de l'immigration en France

Le regroupement familial en tête

Évolution des différents motifs d'attribution des titres de séjour



Motif d'admission	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Familial	97 883	95 034	99 862	107 861	109 859	110 683	106 920
en %	53,1	53,5	55,5	56,1	55,0	52,7	49,0
Etudes	47 672	44 763	42 757	46 108	47 546	53 069	56 507
en %	25,8	25,2	23,8	24,0	23,8	25,3	25,9
Humanitaire	17 219	16 793	17 379	17 060	19 742	21 402	27 758
Champ : hors entrants de l'Espace économique européen (EEE).							

Les immigrants viennent pour deux raisons principales:

-le **RAPPROCHEMENT FAMILIAL**: mais on voit que celui-ci baisse car il est de plus en plus difficile de faire venir sa famille en France. Les conditions sont strictes
<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/regroupement-familial>

-les **MOTIFS HUMANITAIRES**: le nombre augmente en relation avec les crises internationales (Syrie, Irak et Ukraine. Cela devient aussi très contrôlé.

Certains français ayant accueilli des migrants en situation irrégulières ont été poursuivis en justice (Cédric Herou: 300 euro d'amende avec sursis)

https://www.lexpress.fr/actualite/societe/cedric-herrou-l-agriculteur-poursuivi-pour-etre-venu-en-aide-aux-migrants_1871665.html

3-Les polémiques

LES FRANCAIS QUI PENSENT QU'IL Y A TROP D'IMMIGRES

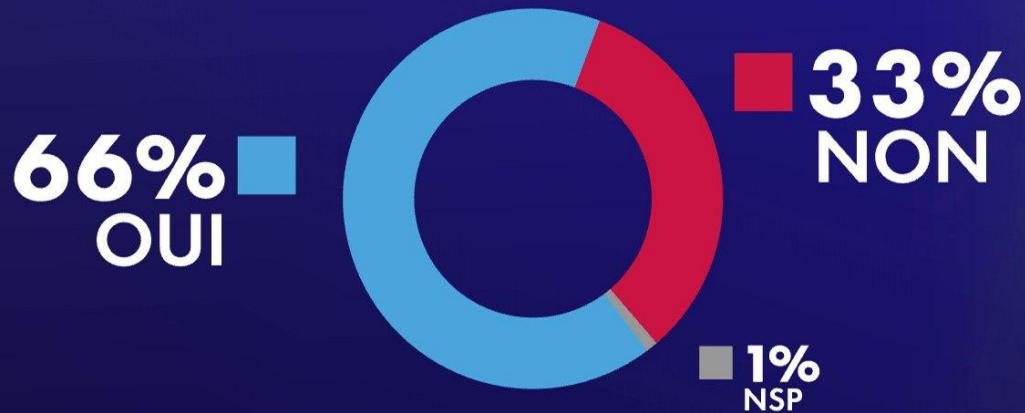


Source : Sciences Po (CEVIPOF)



L'IMMIGRATION HORS UE EST-ELLE UN DANGER?

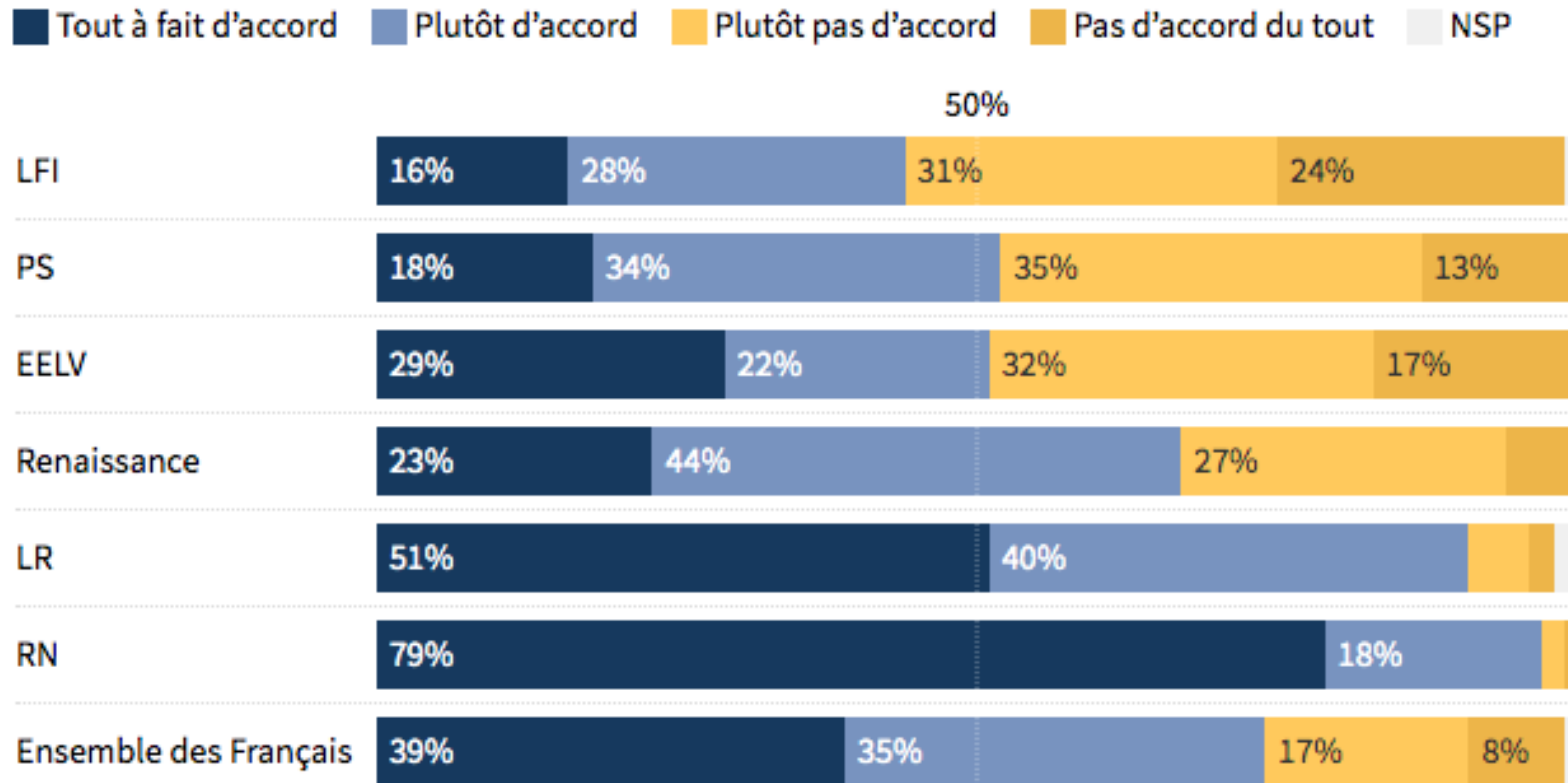
PENSEZ-VOUS QUE L'IMMIGRATION EXTRA-EUROPÉENNE PEUT ÊTRE UN DANGER POUR LA FRANCE ?



SONDAGE CSA POUR CNEWS RÉALISÉ EN LIGNE LES 21 ET 22 NOVEMBRE 2023 AUPRES DE 1 012 PERSONNES AGÉES DE 18 ANS ET PLUS



IL Y A TROP D'IMMIGRES: LES DIFFERENCES POLITIQUES



Source: Étude réalisée par Odoxa-Backbone Consulting pour Le Figaro. Enquête réalisée auprès d'un échantillon de Français interrogés par internet du 23 au 24 mai 2023.



Source : Odoxa-Backbone Consulting (mai 2023) for « le Figaro »

Sondage

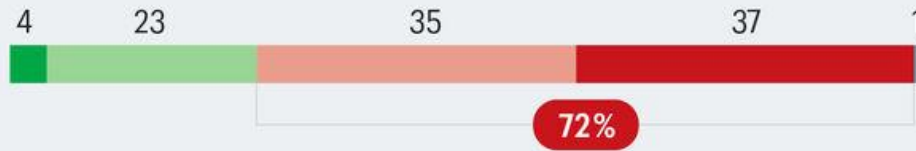
La gestion de l'immigration en France

Selon vous, la France gère-t-elle bien ou mal chacun des éléments suivants concernant l'immigration ?

● Très bien ● Assez bien ● Assez mal ● Très mal ● NSP

ASYLUM SEEKING

Le droit d'asile



L'intégration des étrangers dans la société



L'application des décisions d'expulsion des personnes sans titre de séjour



La lutte contre l'immigration clandestine



DO France MANAGE IMMIGRATION WELL?

Nov 2023 Poll from Le Parisien just before the immigration law

INTEGRATION OF IMMIGRANTS IN THE SOCIETY

ENFORCEMENT OF LAW TO EVICT UNDOCUMENTED WORKERS

ENFORCEMENT OF PROGRAMS AGAINST ILLEGAL IMMIGRATION

Autre polémique récente: la loi sur l'immigration 2024

<https://www.youtube.com/watch?v=alU48fPk0m4>

Que prévoit cette loi?

Restriction des aides

Les aides seront données prioritairement aux immigrés “ en situation d’emploi”.

Par exemple pour les allocations familiales:

- 5 ans d’attente si pas d’emploi
- 30 mois si emploi

Pour l’aide au logement:

5ans sans emploi et 3 mois si emploi

Ces restrictions ne s’appliquent pas aux étudiants étrangers, aux réfugiés et aux détenteurs d’un permis de séjour

Régularisation des sans-papiers

Le préfet a toute autorité pour décider de la régularisation d'un sans papier s'il travaille dans un secteur qui manque de main d'oeuvre

Un **permis de résider en France** pourra être donné à un sans papier s'il est en France depuis trois ans avec au travail stable pendant 12 mois sur les derniers 24 mois

Ce permis pourra être demandé par un sans-papier **SANS L'ACCORD DE SON EMPLOYEUR**

Quotas d'immigration

Le Parlement décidera TOUS LES TROIS ANS de quotas d'admission

Perte de la nationalité française

S'il y a homicide envers un représentant de la sécurité publique:
police, juges, soldats, fonctionnaires

CENTRES DE DETENTION

Interdiction d'y envoyer des mineurs

Ceux qui demandent le rapprochement familial doivent résider en France depuis **24 mois** au moins (18 avant), avoir un emploi stable et déclaré, assez de ressources, une couverture santé

CAUTION POUR LES ETUDIANTS

Avec quelques exceptions, les étudiants étrangers voulant avoir une autorisation pour étudier et résider en France devront payer une caution pour faire face à d'éventuels frais d'expulsion

Entre 300 et 2000 euros (11 000 en Allemagne)

13 des 72 universités françaises l'ont mis en place actuellement

SOINS

Les conditions pour la délivrance d'une autorisation de résidence pour raison de santé sont durcies: s'il n'y a pas de soins possibles dans le pays d'origine.

Si la personne a les moyens, elle n'aura pas le bénéfice de la sécurité sociale

LES RECENTS ATTENTATS TERRORISTES ONT RENFORCE L'OPPOSITION A L'IMMIGRATION

Ceux qui sont impliqués dans les attentats ou commentent des crimes sont expulsés: « obligation de quitter le territoire français »:

OQTF

En 2020: 122 839 cas mais seulement 18 906 ont réellement été expulsés: polémique

Il y a un manque de place dans les centres de rétentions, où les immigrés sont envoyés avant d'être expulsés: ils sont donc remis en liberté

Autre polémique récente: les « fichés s »

Ceux qui sont surveillés pour être potentiellement très dangereux (radicalisés) sont « FICHES S »: la majorité est d'origine étrangère

CELA EST AUSSI UN ARGUMENT DES ANTI-IMMIGRATION

“S” veut dire “ sécurité de l'Etat”

La loi dit “« personne faisant l'objet de recherches pour prévenir des menaces graves pour la sécurité publique ou la sûreté de l'Etat, dès lors que des informations ou des indices réels ont été recueillis à leur égard ». »

En 2024 12 000 people were concerned

Autre polémique récente: les « fichés s »

En 2015 un sous-fichier” a été crée pour identifier les terroristes islamistes: environ 8000 “ actifs” dont 4000 dangereux et 20 000 personnes sont “sous-surveillance”

Mais : le meurtrier de Samuel Paty (16 OCT 2020) n’était pas fiché ni celui de Dominique Bernard (13 OCT 2023)



Dernière polémique : la loi YADAN

La proposition de loi « visant à lutter contre les formes renouvelées de l'antisémitisme », déposée le mardi 19 novembre 2024 par la députée Caroline Yadan

La proposition de loi de la députée Caroline Yadan vise à criminaliser les critiques de l'Etat israélien et sa politique considérant cela comme une forme d'antisémitisme (puni jusqu'à 75,000 euros d'amende)

Elle sera soumise au vote le 16 AVRIL 2026

RAPPEL: QUELS SONT LES RISQUES D'ETRE OUVERTEMENT RACISTE OU ANTISEMITE?

Comme le rappelle le site du gouvernement, "aucune opinion, tant qu'elle n'est pas exprimée publiquement, ne peut être poursuivie".

-Une injure publique à raison de la religion réelle ou supposée d'une personne est passible de six mois d'emprisonnement et de 22.500 euros d'amende.

-Le fait de provoquer à la discrimination, à la haine ou à la violence raciste ou antisémite peut valoir un an de prison et 45.000 euros d'amende.

-Enfin, une personne qui contesterait de l'existence d'un ou plusieurs crimes contre l'humanité, [notamment la Shoah](#), encourt un an d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende.

L'antisémitisme est une circonstance aggravante